

Fonds pour la recherche et le développement de l'ASE

Formulaire d'évaluation

Date de la demande :

Titre/thème du projet :

Il s'agit d'un (cochez la case correspondante) :

- Projet de recherche**
- Projet de développement**

Montant souhaité : CHF _____

Documents joints :

- Description du projet
- Horaire
- Budget

Évaluation par :

Date

Les pages suivantes présentent les critères qui doivent être remplis de manière cumulative, tant pour les projets de recherche que pour les projets de développement.

Critère d'évaluation	Évaluation		
	Répond à	Non rempli	Justification/commentaire
Il existe une description du projet avec des indications sur la qualification, l'accompagnement, la validité, le calendrier et le budget.			
Les déclarations relatives à la qualification des demandeurs-euses* sont-elles suffisamment pertinentes ? *			
Les thèmes à traiter sont pertinents pour les intérêts de l'ergothérapie en Suisse. **			
Les résultats favorisent le développement professionnel et peuvent être utilisés à cet effet. ***			

* Les demandeurs-euses doivent être des ergothérapeutes diplômé-e-s actifs-ves et des membres de l'ASE. S'il s'agit d'un groupe, au moins un des membres du groupe doit être ergothérapeute diplômé-e et membre de l'ASE.

** Des projets régionaux sont possibles, mais devraient présenter un intérêt pour l'ergothérapie dans toute la Suisse.

*** Par exemple sous la forme d'une publication des résultats dans la revue "Ergotherapie", intégrer les connaissances dans la formation continue (cours), présentation au prochain congrès d'ergothérapie.

Questions aux personnes chargées de l'évaluation	Réponse		
	Oui	Non	Justification/commentaire
Le projet permet-il d'accroître la visibilité de l'ergothérapie auprès du public ?			
Le projet est-il en ligne avec les objectifs stratégiques communiqués par l'ASE ?			
Un domaine de travail de l'ergothérapie est-il approfondi ou un nouveau domaine est-il exploré ?			
Le projet proposé est-il pertinent en termes de contenu ?			
- des déclarations scientifiques plus approfondies ?			
- des déclarations plus approfondies dans le domaine de l'Evidence Based Practice ?			
- des déclarations plus approfondies en ce qui concerne la pertinence pratique ?			
- D'autres déclarations concernant l'évolution du marché du travail ?			
L'activité est-elle abordée comme un élément clé de l'ergothérapie ?			
Une présentation par affiche du projet lors d'un prochain ASE ou d'autres congrès en rapport avec le thème est-il envisagé et utile ?			
Une offre de formation continue/de cours des demandeurs-euses sur cette thématique serait-elle utile et bénéfique ?			
Les coûts de personnel indiqués sont-ils justifiables ?			

Quelle est la position du projet soumis par rapport aux demandes précédentes soumises à l'ASE (liste excel) ?

D'autres remarques ?

Réflexions/recommandations au CC :

Décision/date du CC :